



Communiqué de presse

Date 17.11.2016

Prise en charge médicale : la population suisse est satisfaite

En Suisse, la majorité de la population âgée de 18 ans et plus attribue de bonnes notes au système de santé. C'est ce qui ressort d'une enquête internationale réalisée sous l'égide du Fonds du Commonwealth dans onze pays et présentée à Washington. Par rapport à 2010, le volume de prestations fournies a augmenté, et la part de personnes indiquant qu'elles ont renoncé à un traitement pour des raisons financières va croissante.

Tous les trois ans, le Fonds du Commonwealth réalise une enquête dans plusieurs pays, dont la Suisse. Sur les 1520 personnes âgées de 18 ans et plus qui ont été interrogées, près de 60 % considèrent que, globalement, le système de santé suisse fonctionne bien ou très bien.

66 % des participants à l'enquête estiment que la qualité des soins médicaux est très bonne ou excellente, ce qui place la Suisse en tête du classement international. De bons résultats sont obtenus concernant les délais d'attente pour obtenir un rendez-vous médical, se faire opérer ou recevoir le résultat d'une analyse ainsi que la qualité des traitements. Dans les autres pays, ces valeurs sont nettement moins favorables.

90 % des personnes interrogées s'adressent d'abord à un médecin de famille ou à un centre de santé en cas de problème. En 2010, ce taux s'élevait à 93,5 %. En comparaison internationale, la Suisse recule ici de quelques rangs dans le classement ; dans la plupart des autres pays, le taux est nettement supérieur à 90 %. Une majorité de 64 % (2010 : 69 %) est très satisfaite des traitements, jugeant que les prestations des médecins de famille ou des centres de santé sont bonnes, très bonnes ou excellentes. Cette appréciation se basait sur le fait que le médecin connaît le dossier médical de ses patients, qu'il leur accorde suffisamment de temps, qu'il les implique dans les décisions et les informe de façon compréhensible.

Lorsque le médecin de famille ou le centre de santé se charge de coordonner le traitement et assure le suivi du patient, le taux de satisfaction est même nettement plus élevé : les personnes bénéficiant d'une prise en charge médicale complète (*medical home*) se déclarent plus satisfaites que les autres concernant la coordination et à la qualité des traitements médicaux (p. ex., moins d'erreurs

Communiqué de presse •

médicales constatées par les patients, plus grande implication dans les décisions concernant les traitements).

90 % de toutes les personnes interrogées jugent que leur santé est bonne, très bonne ou excellente. Sur ce point, la Suisse arrive en tête du classement avec la Nouvelle-Zélande et l'Australie. 48 %, dont une grande partie a plus de 65 ans (76 %), souffrent d'une maladie chronique au moins. Environ 92 % des personnes atteintes d'une maladie chronique qui ont pris part à l'enquête estiment être bien informées et prises en charge ; une part similaire se sent en mesure de gérer ses problèmes de santé.

L'enquête montre également que la quantité de prestations médicales reçues en Suisse a augmenté. En 2010, près de 44 % des personnes interrogées indiquaient avoir consulté un médecin spécialiste durant les deux années précédentes. En 2016, ce taux s'élève à 54 %. La proportion de personnes qui ont consulté deux médecins au moins durant les douze mois précédant l'enquête est passé de 45 à 57 %. Cette hausse du recours aux prestations de santé en Suisse est particulièrement marquée en comparaison aux autres pays sous revue. La majorité des personnes interrogées est d'avis que la quantité de soins qu'elles ont reçus était appropriée (77 %) et que les examens ou les traitements inutiles sont rares (88 %). Les médecins de premier recours ont émis un avis différent sur ce point dans l'enquête réalisée l'an passé. La moitié d'entre eux (51 %) jugeaient qu'en Suisse, une quantité trop importante de soins étaient délivrés.

Selon les dernières enquêtes, le taux de patients devant renoncer à se faire soigner pour des raisons financières était peu élevé en Suisse. En 2010, il était de 10 %. Or, selon les résultats pour 2016, 23 % de patients ont renoncé, durant l'année précédente, à se rendre chez le médecin, à suivre un traitement ou à prendre un médicament. Le problème concerne principalement les personnes de moins de 50 ans ou celles dont le revenu est modeste.

Santé2020

Dans sa stratégie Santé2020, le Conseil fédéral a fixé différentes mesures visant à remédier aux points faibles du système de santé suisse. La promotion des soins coordonnés, via la mise en place du dossier électronique du patient ou le renforcement de la collaboration dans la médecine de premier recours, constitue l'une des composantes essentielles de cette stratégie. Les programmes nationaux de qualité permettront en outre de renforcer la sécurité des patients. Par ailleurs, la quatrième conférence nationale Santé2020, qui se déroulera le 31 janvier 2017, sera consacrée à la prévention dans le domaine des soins.

Communiqué de presse •

Depuis 2010, la Suisse participe à l'enquête internationale sur les soins de santé, menée sous l'égide du Fonds du Commonwealth. Les résultats de l'enquête de cette année seront discutés du 16 au 18 décembre 2016 à Washington, à l'occasion d'une rencontre ministérielle du Fonds du Commonwealth. Ce fonds est une fondation privée à but non lucratif qui a pour objectif de promouvoir la mise en place de systèmes de santé publique opérationnels et efficaces, offrant un meilleur accès à l'assurance-maladie, ainsi que d'améliorer la qualité des prestations. La délégation suisse sera représentée par M. Pascal Strupler, directeur de l'Office fédéral de la santé publique (OFSP).

En 2016, la Suisse ainsi que l'Allemagne, l'Australie, le Canada, les Etats-Unis, la France, la Grande-Bretagne, la Norvège, la Nouvelle-Zélande, les Pays-Bas et la Suède ont participé à l'«International Health Policy Survey» du Fonds du Commonwealth. Au total, 1520 personnes ont été interrogées dans les trois principales régions linguistiques de la Suisse sur mandat de l'OFSP.

Renseignements : Office fédéral de la santé publique, Communication,
058 462 95 05 ou media@bag.admin.ch

Département responsable : Département fédéral de l'intérieur (DFI)

Informations complémentaires :

Rapport et résumé, tableaux, graphiques et explications :

<http://www.bag.admin.ch/themen/gesundheitspolitik/11625/11626/index.html?lang=fr>

Fonds du Commonwealth : <http://www.commonwealthfund.org/topics/current-issues/international-surveys>

Observatoire suisse de la santé (Obsan) :

<http://www.obsan.admin.ch/fr/publications/experience-de-la-population-agee-de-18-ans-et-plus-avec-le-systeme-de-sante-situation>